

COMPARTIMENTUL
RELĂȚII INTERNAȚIONALE

IDENTIFICATIONS CONCEPTUELLES DE L'INTERACTION
„POLITIQUE ÉTRANGÈRE – INTÉRÊT NATIONAL –
PROCESSUS INTÉGRATIONNISTE”

Svetlana CEBOTARI

République de Moldova, Chisinau, Université d'Etat de Moldova, Faculté de Relations Internationales, Sciences Politiques et Administratives, Département des Relations Internationales, docteur, maître de conférences.

Violeta COTILEVICI

République de Moldova, Chisinau, Université d'Etat de Moldova, Faculté de Relations Internationales, Sciences Politiques et Administratives, Département des Relations Internationales, étudiante en doctorat

In the contemporary world, the integration is one of the primary factors of the foreign policy and of the international relations as a whole. At the beginning of the 21st century the world is going through a multitude of processes that take place inside and outside the states. New integrationist groups appear, the organizational forms are diversified and the evolution takes place from simplistic models to more complex ones. As a result, the integrationist processes encompassed virtually all regions and states, thus contributing to the formation of new international "matrices". This article analyzes the relationship «national interest - foreign policy - integrationist process».

Between the notions of "integrationist process" and "national interest", "foreign policy" there is a complementarity report, each one completing one another. No integration process can be achieved outside and without the involvement of the states, which have a certain interest, which they achieve through the foreign policy.

Keywords: *interest, integrationist process, national interest, foreign policy, international relations*

Les nombreuses mutations politiques, économiques et sociales des dernières décennies du XX-ième siècle, le début du XXI-ième siècle ont changé de façon spectaculaire le tableau du monde et se sont trouvées à la base des unes des transformations évidentes des relations internationales.

En regardant attentivement les transformations globales, nous assistons à une modification rapide du contenu de la géopolitique. Si dans le passé les États

et les peuples étaient isolés, atomisés, aujourd'hui ils se trouvent dans les conditions des contacts réciproques, en relations d'interdépendance. Dans le monde contemporain, avec la fin de la guerre froide, avec l'affaiblissement et la chute des systèmes et des sous-systèmes totalitaires, avec la stimulation des tendances de la décentralisation et leurs effondrements (URSS, Yougoslavie), on a créé un nouveau stéréotype de pensée politique. Jusqu'à ce moment-là la sécurité internationale se basait sur le principe de l'armement et de la concurrence entre les deux blocs politico-militaires, aujourd'hui les relations internationales contemporaines se trouvent dans la situation de la transition de la confrontation et de l'opposition vers un nouvel ordre international. L'interdépendance économique et commerciale dans une époque dominée par l'expansion de la science et de la technologie a rendu les relations internationales, la politique étrangère des États plus complexes et plus dynamiques.

La politique étrangère est devenue plus modérée. La compétence entre les États se déroule déjà sur autres „chessboard”; en dehors de ceux traditionnels, militaires et diplomatiques, se déroule sur des „chessboard” du commerce et des finances internationales, de l'aide réciproque de la technologie militaire, de l'„extension internationale” qui a accéléré la vitesse de mouvement des idées, des images, des valeurs et des informations, des événements. Ces nouveaux „chessboard” ne nécessitent pas l'utilisation de la force. La compétition entre les États ne s'axe pas sur le type traditionnel d'interaction stratégique-diplomatique où chaque joueur ou acteur politique reste une unité séparée, mais sur une interdépendance qui se réalise sur la base du dialogue politique. Les changements majeurs de la hiérarchie du système international résultent principalement d'une défaillance interne que de contradictions interétatiques [27]. Le changement des relations internationales est produit également par de différents processus intégrationnistes qui se développent à la fois à l'intérieur qu'à l'extérieur des États. Il se produit l'émergence de nouveaux groupes intégrationnistes, la diversification des formes organisationnelles, l'évolution des modèles simples vers ceux composés [2].

Dans le monde contemporain l'intégration représente un des principaux facteurs de la politique étrangère et des relations internationales dans leur ensemble. Au début du XXI-ième siècle le monde traverse beaucoup de processus qui se passent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des États. Il a lieu l'émergence de nouveaux groupes intégrationnistes, la diversification des formes organisationnelles, l'évolution des modèles simplistes vers les autres plus complexes. En conséquence, les processus intégrationnistes ont inclus pratiquement toutes les régions et les pays, contribuant ainsi à la formation d'une nouvelle „matrice” internationale. La diversité des paradigmes de l'intégration permet pratiquement à tous les États, quelle que soit leur place sur l'arène politique, leur potentiel et le

niveau de développement à trouver leur place dans le cadre des processus, en créant ainsi un large spectre d'unions d'États [23, p.120].

L'essor historique a été fait par l'Union européenne. Le début de la formation est considéré le 18 avril 1951, quand six États européens (la France, la R.F. Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays Bas, le Luxembourg) ont signé le Traité de Paris. Le but principal de cet organisme international consiste dans la création d'un espace commun qui unisse tous les États par une union douanière et la libre circulation des marchandises dans les États membres, par l'annulation des taxes et autres obstacles au commerce, la libre circulation des capitaux, des services et des personnes, la création d'une politique monétaire unique et l'assistance aux États en développement.

En analysant étymologiquement, la notion d' „intégration” provient du mot latin „*integro, integrare*”, respectivement „*integratio*”, ce qui signifie mettre ensemble, réunir plusieurs parties dans un tout entier, ou rétablir [9, p.24]. A l'origine pris des mathématiques, le terme d' „intégration” est largement utilisé dans diverses sciences sociales, y compris dans les sciences économiques et dans la politologie, comprenant un large éventail de processus et phénomènes. D'après le dictionnaire Larousse, l'intégration est: 1) l'action des parties, des groupes de s'intégrer ou, 2) la fusion des territoires, ou d'une minorité dans un ensemble national [8, p.4555]; mais l'Encyclopédie Universal Sopena souligne que l'intégration évoque l'incorporation d'un élément étranger dans un tout [6, p.481]. La même idée est rencontrée et dans Webster's Encyclopedie Unabridged Dictionary of the English Language, où l'intégration implique le fait de combiner plusieurs parties en un tout [20]. En roumain le verbe „*a integra*” a la même signification qu'en français „intégrer”, en espagnole „*integrar*” ou en anglais „*to integrate*” [30].

Dans la littérature de spécialité, notamment, dans le cadre de la théorie fonctionnaliste les processus d'intégration sont considérés des processus d'intégration économique. La coopération économique suppose la formation d'une structure, d'un organisme économique, qui comprend un groupe d'États séparés de l'économie mondiale, considérée comme une entité [3, p.182]. Pour J.Tinbergen l'intégration est la création d'une structure optimale de l'économie internationale sur la voie de l'élimination des obstacles artificiels entre les échanges commerciaux. Cette idée est également soutenue par M.Allais, M.Halperin, D.Villaery, R.Courtin, et par T.Scitovsky et B.Blassa.

Le théoricien polonais Z.Kamencki comprend ce phénomène comme la création d'une structure économique qui inclut un groupe d'Etats avec un haut niveau économique de liaisons internes, obtenues à la suite de l'intégration [28, p.182]. Autres auteurs, comme Karl W.Deitsch, caractérisent l'intégration comme l'obtention, dans le cadre d'un certain territoire, d'un „Sens de communauté” et des institutions assez fortes, et des pratiques répandues, qui pourraient

assurer pour une période longue l'espoir sûr des „changements pacifiques” entre les Etats visés.

Pour E.Haas l'intégration est le processus où les acteurs politiques de différentes structures nationales sont convaincus de modifier leur légalité, les espoirs et les activités politiques vers un nouveau centre, dont l'institution possède, ou revendique une juridiction sur les Etats nationaux préexistants [5, p.12].

En examinant le processus d'intégration, nous pouvons affirmer que l'intégration économique doit être suivie par l'intégration politique. L'intégration économique est suivie par celle politique, mais la réalisation de l'intégration politique peut constituer un facteur dynamique. L'intégration économique postule l'intégration politique, lui crée les bases, en éliminant les obstacles et faisant apparaître des intérêts communs dans la réalisation de ces deux formes d'intégration. L'intégration politique devient l'objet final de l'intégration économique, parce qu'elle est totale, en supposant tous les niveaux de la vie sociale. Dans la littérature de spécialité, l'intégration politique est nommée encore „intégration globale”.

Certains penseurs ont construit les modèles théoriques sur l'intégration politique, influencés directement par la période de la guerre froide. Dès 1962, l'américain G.Liska déduisait que l'équilibre bipolaire (Etats-Unis - URSS) conduira à une tendance opposée à l'intégration économique, à la multiplication des actes d'indépendance économique et politique, ce qui a confirmé l'évolution historique. Les autres ont considéré que l'intégration dépend des facteurs géopolitiques et de l'environnement. Karl W.Deutsch, l'adepte de la „communauté morale” ou sociale a souligné que l'apaisement des tensions entre l'Est et l'Ouest de l'Europe dans la décennie sept-huit a conduit à un ralentissement des intégrations européennes ou les a arrêtées complètement. On considère que l'expert allemand n'a pas eu raison, car à cette époque-là les six Etats membres de la Communauté Européenne sont devenus „neuf”, ensuite assez rapidement „les douze” en arrivant aujourd'hui à 28. N.Lindberg reproche à Deutsch qu'il n'a pas élaboré une théorie de la „communauté politique” vers laquelle tend „la communauté morale ou sociale”.

En étudiant le phénomène de l'intégration, S.Brucan considère qu'à la base de celui-ci se trouvent certains éléments: 1) les bases matérielles-naturelles qui comprennent la géographie, la population et la production; 2) les facteurs sociaux (les classes et les nations). Ainsi, les ressources naturelles, le positionnement sur le globe et la distance dans l'opinion du savant, jouent un rôle important dans l'initiation d'une union plus large. Les facteurs géographiques et écologiques détermineront le processus d'intégration à commencer sur une base régionale.

Le voisinage des territoires ainsi que la morphologie qui permet le transport et des communications faciles sont favorables à l'unification. La croissance

démographique a une importance pour l'intégration grâce à l'importance relative en qualité de composante du pouvoir national. En d'autres termes, les nations petites craignent de celles avec une grande population de peur d'être avalées par ces dernières. Un facteur important est le mode de production. S.Brucan considère que l'homogénéité économique est un facteur favorisant l'unification des nations. Les pays qui se distinguent comme structure économique peuvent trouver un avantage dans l'intégration des économies complémentaires, à condition que leur niveau de développement ne soit pas trop différent.

Le deuxième élément qui se trouve à la base de l'intégration est le facteur social. Partant de l'idée que, pour qu'une nation s'intègre avec succès dans une unité plus large, la prémisses fondamentale est constituée par le fait qu'elle soit elle-même intégrée. Une société qui n'est pas intégrée au niveau national ne peut pas constituer une composante stable d'un organisme supranational. Certains auteurs soutiennent que, les pays en développement ne disposent pas suffisamment de formation pour former des unions, que les nouveaux Etats indépendants doivent premièrement se consolider comme nations. Nous croyons que c'est valable pour la République de Moldova. Un facteur qui favorise la création d'une union plus large est représenté par l'homogénéité de la structure de classe (par la structure de classe on comprend les relations entre les classes qui se trouvent au pouvoir). Dans ce cas-ci, l'homogénéité est indispensable tant pour l'initiation que pour le développement du processus d'intégration et d'unification supranationale. En ce qui concerne les nations, leur rôle dans l'intégrité supranationale est primordial. C'est la nation qui est la catégorie la plus directe impliquée tant dans l'initiation que dans le développement du processus d'unification [2].

Jusqu'au démantèlement du „système socialiste mondial” a été théorisée et mise en œuvre „l'intégration socialiste”, conçue comme processus d'approfondissement et l'amélioration de la coopération et du développement de l'intégration économique socialiste. Ce processus a été conçu conformément aux principes suivants: le respect de la souveraineté de l'État, de l'indépendance et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, la pleine égalité des droits de tous les États, l'avantage réciproque – des principes qui en pratique ont été exposés difficilement. P.Chamly souligne que l'intégration est un processus qui mène à la formation d'une entité politique et économique et qui comporte deux aspects, visant l'élaboration et la consolidation des normes du système intégré et l'autre, extensif, qui vise la définition et l'élargissement de l'espace politique et économique gouverné par ces normes. À son tour A.Zucher soutient que l'intégration est une révolution complète dans le sens politique qui ouvre de nouvelles possibilités de progrès social et économique, mais Ugo la Malfa est d'avis que quand on parle de l'intégration européenne il est difficile de séparer les considérations économiques de celles politiques. Une distinction entre les deux catégories ne

peut se faire qu'avec le risque de tomber dans abstrait. Les facteurs économiques et politiques sont intercalés entre eux et toute distinction entre eux est pratiquement impossible.

Parmi les spécialistes roumains, qui ont étudié l'intégration, P.Suiian la conçoit comme un processus global qui inclut à la fois l'intégration économique, ainsi que celle politique, parce que par leur nature même, le politique et l'économique sont inséparables [5, pp.27-31]. La notion d'intégration européenne sur la scène politique moldave est encore loin d'avoir le poids caractéristique au discours politique européen. Cependant, cette notion a déjà obtenu l'importance d'un problème politique majeure, qui sert comme ligne de démocratie des options politiques [16].

L'intégration suppose aussi la politique, les institutions et la sécurité. En plus de la formation de l'union économique et monétaire, les pays du monde essaient de développer une politique étrangère de sécurité commune, une politique étrangère de la justice et des droits de l'homme au niveau européen, ainsi que de former une identité européenne de sécurité et de défense [25], de réalisation des intérêts nationaux des Etats dans le cadre d'un organisme. Ainsi, par l'intégration politique certains chercheurs présupposent l'état de la cohésion existant dans une communauté politique, le processus par lequel deux ou plusieurs unités politiques renforcent leurs contacts de coopération. De plus, l'intégration exige un niveau élevé ou une augmentation des transactions entre les unités, et une amplification de la perception des intérêts et des valeurs communes [26].

Compte tenu de tous ces aspects, on pourrait mentionner que l'intégration implique la totalité des processus économiques et politiques, à la base de laquelle a lieu l'union dans un espace commun de deux ou plusieurs Etats, axés sur la coïncidence des principes, buts et intérêts nationaux. Du point de vue géographique, l'intégration se manifeste à l'échelle:

1. *internationale* (par exemple, la création d'une macro-région économique sur la base de quelques unités administratives-territoriales de deuxième niveau);

2. *régionale* (le processus d'intégration européenne). Elle peut être à l'échelle continentale (ALÉNA, le cas des Etats-Unis, du Canada et du Mexique) ou subcontinental (UE, MERCOSUR en Amérique Latine);

3. *globale* (tendance qui se manifeste à ses débuts, mais qui deviendra de plus en plus forte avec la consolidation des principaux blocs commerciaux-économiques internationaux). L'intégration globale est nommée encore multilatérale, notamment en ce qui concerne l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Malgré tout, l'OMC ne peut pas être considérée un pilier suffisant pour un processus intégrationniste global de la profondeur et de l'ampleur de celui européen.

L'intégration intra-nationale, régionale et globale peut être tant complémentaire qu'antagoniste. Ainsi, les États-Unis, qui est traditionnellement considéré comme défenseur des approches multilatérales du commerce international, ont souvent reproché à l'Union européenne le caractère exagéré discriminatoire de la „forteresse européenne”. L'approche régionale exclusiviste promue et expérimentée régulièrement par l'UE a généré des conflits commerciaux avec les États-Unis. En ce qui concerne l'hypothèse de la complémentarité de l'intégration régionale et mondiale, ce fait sera confirmé si dans l'avenir, il devient clair que l'UE, avec ALÉNA, MERCOSUR, APEC ne sont rien de plus que quelques blocs régionaux d'une économie intégrée [20]. En fonction de la profondeur de l'intégration régionale, les économistes proposent à distinguer les types suivants d'ensembles intégrationnistes:

La Zone de libre échange (Free trad area) est la forme d'intégration économique par laquelle deux ou plusieurs États voisins s'engagent à éliminer les barrières douanières et commerciales entre eux, mais chaque pays conserve ses frontières nationales dans le commerce avec les pays tiers;

L'Union douanière (Custom Union) est la forme d'intégration par laquelle les pays membres suppriment toutes les barrières douanières et commerciales entre eux, en adoptant un Tarif Douanier Extérieur Commun pour les pays tiers. L'Union douanière peut être encore définie comme une zone de libre échange qui a convenu un Tarif Douanier Extérieur Commun pour les pays tiers. Toutefois, l'Union douanière est entendue comme un territoire douanier unique des pays membres et une politique commerciale commune envers les tiers;

Le marché commun (Common Market) est la forme d'intégration dans laquelle, en plus de l'existence d'une union douanière, on élimine les obstacles face au flux des facteurs de production (la libre circulation de la main-d'œuvre et du capital) entre les pays membres;

L'Union économique est l'accord entre plusieurs pays qui établissent des tarifs communs aux tiers et les politiques commerciales afin de réduire les restrictions aux exportations – importations entre les pays membres [16; 15].

L'intégration politique, comme facteur de la politique étrangère ou internationale, suppose au moins l'existence de certains intérêts communs. Au cours des trois dernières décennies du XX-ième siècle, le degré élevé de complexité des intérêts et des relations sociales a donné lieu à des débats théoriques actifs vis-à-vis de l'essence de ces formes. Dans la littérature d'analyse la notion „intérêt national” a été incluse dans la circulation en 1935, par l'introduction dans l'Encyclopédie des sciences politiques éditée à Oxford [13]. La multitude de définitions, plus ou moins développées, plus précises ou plus confuses a contribué à façonner plusieurs positions sur la définition de la dimension d'intérêt national dans le cadre de la politique étrangère.

La première position, celle de l'objectif courant ou du „réalisme politique” est représentée par H.Morgenthau, A.Wolfers, W.Hippman, H.Thompson, R.Tucher et par les savants actuels W.Lippman, K.Thompson, H.Kissinger, W.Rostov, D.Bolles etc. Conformément à cette doctrine, l'intérêt national est défini soit comme un complexe idéal et normatif de buts, soit comme un phénomène central des relations internationales, perçu par les termes de la force, ou comme un facteur fondamental dans l'identification de certaines voies nécessaires à travers les labyrinthes de la politique internationale [23].

Ainsi, l'intérêt national dans la vision de H.Morgenthau est un „os solide”, présent en toute circonstance et un revêtement de variables qui se modifient en fonction des circonstances historiques concrètes. „L'os solide” de l'intérêt national consiste dans la préservation de l'identité politique et culturelle d'une nation et il est raccordé à l'assurance de l'indépendance nationale, à la préservation de l'intégrité territoriale et au maintien de l'ordre et de l'équilibre interne.

La réinterprétation de l'intérêt national à toutes les étapes du développement d'un pays est inévitable grâce à la mobilité des relations internationales et la balance du pouvoir. La voie la plus efficace vers la compréhension de l'intérêt national d'un Etat est l'emplacement sur les positions du réalisme politique [28]. La pierre qui aide le réalisme politique à trouver son chemin dans le paysage de la politique internationale, affirme H.Morgenthau, est la conception de l'intérêt définie dans les termes de la force. Le pouvoir ou la force comprend l'ensemble entier de phénomènes qui se trouvent à la base du contrôle de l'homme sur l'homme et sont capables de le maintenir. Le pouvoir, la force est ce qui distingue la politique comme sphère indépendante de l'action et du savoir, différente d'autres sphères comme: l'économie, l'esthétique. Le facteur de la force dimensionné par Morgenthau dans l'aspect militaire, industriel, démographique, politique, détermine les intérêts des Etats sur l'arène internationale et s'impose comme arbitre final dans la lutte entre les pouvoirs. Par le biais de ce facteur, dans l'opinion de Morgenthau la notion d'„intérêt national” est accompagnée par de nombreuses spécifications: vital, principal et secondaire, stable et changeant, commun et spécifique, identique et conflictuel. En outre, l'auteur juge nécessaire de conformer la notion d'intérêt aux ressources dont dispose la société, aux objectifs réalisables. A partir de là il classe les intérêts et les objectifs de la politique étrangère américaine en: a) intérêt à atteindre à tout prix; b) intérêt qui se réalise en conditions favorables; c) intérêts et objectifs désirés, mais qui peuvent être réalisés [24; 9].

Faisant référence à l'intérêt national, le chercheur russe A.Pozdneakov le classe selon le degré de fonctionnalité en deux niveaux: le niveau des intérêts principaux et le niveau des intérêts spécifiques. Pour le premier niveau, A.Pozdneakov inclue les intérêts pour la politique étrangère de l'Etat qui sont liés à l'assurance de la sécurité et de son intégrité dans la communauté sociale-éco-

nomique, politique, nationale-historique et culturelle. Ici sont également inclus et les intérêts qui sont liés à la protection de l'indépendance économique et politique, de la place et du rôle de l'Etat dans le système des relations internationales. Ces intérêts sont assurés par tous les moyens: militaire, économique, diplomatique et idéologique. Ces intérêts déterminent la fonction de la politique étrangère de l'Etat. Tant que l'Etat reste une communauté socio-économique et politique, ses intérêts restent inchangés. En fonction de l'évolution des changements du système international le contenu concret de l'activité externe se modifie.

Le deuxième niveau, le niveau des intérêts spécifiques inclue les intérêts individuels, qui ont une signification particulière dans la sphère des relations externes. Ici l'auteur inclue les intérêts de la politique étrangère liés aux processus et aux événements concrets du système national, et en particulier des relations internationales, situations de conflits et de crises.

Ici sont également inclus les intérêts de la politique étrangère causés par des relations extérieures économiques, commerciales des Etats, les relations dans le domaine de l'assistance mutuelle dans le domaine de la coopération culturelle, scientifique et d'autre nature. Les intérêts spécifiques dépendent de ceux principaux et sont limités par ceux-ci; en même temps ils sont partiellement autonomes et déterminent le contenu de la fonctionnalité de l'activité politique de l'Etat dans certaines directions et dans des actions pratiques [36, 34]. La frontière entre les intérêts principaux et ceux spécifiques est conventionnelle et mobile. Les intérêts spécifiques peuvent devenir majeurs dans des cas particuliers.

Une autre position, celle du courant „subjectiviste” (R.Snyuder, E.Furnes, N.Forward) considère que l'intérêt national est un phénomène des relations internationales, dont le support principal est un petit groupe de leaders politiques et de fonctionnaires, qui se trouvent au pouvoir, c'est-à-dire ceux qui prennent des décisions politiques.

Ces scientifiques interprètent l'intérêt national par le biais de certains critères: 1) du maintien de l'„intégrité nationale”; 2) de l'assurance „de la sécurité nationale”; 3) du maintien du „rôle national”; 4) de la préséance comme modèle de l'avenir; 5) du maintien de la „réputation”; 6) du „standard international”. Ces critères ont produit une influence particulière sur les dimensions politologiques, en général, et du concept d'intérêt national en particulier [23, pp.120-121].

En étudiant le phénomène d'intérêt national A.Wolfers a une prédisposition à la notion des „objectifs nationaux”. Il décrit l'interdépendance des intérêts d'Etat et des intérêts individuels par le rapport des objectifs nationaux „directes” ou „indirectes”. Par les objectifs nationaux „directes” il comprend l'assurance de la sécurité et de l'indépendance nationale. Ces objectifs peuvent avoir importance pour les individus seulement dans le cas de leur identité avec le sta-

tut national [24, pp.73-74, 9]. Pour J.Rosenau l'intérêt national ne peut pas servir comme instrument analytique. Selon lui il est impossible de comprendre la nature de la nation. Voilà pourquoi il considère des critères bien définis de détermination de l'intérêt national, mais les causes seraient les suivantes: la nature indéfinie de la nation et les difficultés de déterminer les intérêts; l'impossibilité de trouver des critères pour déterminer l'existence des intérêts et le suivi de leur présence dans les événements indépendants de la politique; le manque d'une procédure d'accumulation des intérêts une fois qu'ils sont identifiés [21].

G.Modelski a une autre vue sur les intérêts nationaux. Selon lui, les intérêts nationaux présentent des exigences relatives à la conduite des autres Etats, mais le rôle principal dans l'expression des intérêts communautaires et leur transformation dans des objectifs de la politique appartient au leader politique.

Modelski considère la notion „intérêt national” scientifiquement infondée. Il souligne que les intérêts exprimés par l'homme politique ne sont ni les intérêts de la nation, ni de l'Etat, mais de la communauté. L'Etat est la condition nécessaire pour l'existence d'un homme politique, il lui offre les moyens pour la valorisation de ses objectifs. Les limites de la communauté sont en même temps plus étroites et plus larges que les frontières de l'Etat: sont plus étroites, parce que l'homme politique n'exprime pas les intérêts de tous les groupes sociaux et des citoyens du pays. Elles sont plus larges parce qu'en n'exprimant pas les intérêts de tous les groupes sociaux et des citoyens de son Etat, l'homme politique incarne les intérêts des autres États, des alliés, des autres groupes ou individus, y compris des Etats non-alliés. Dans l'opinion de l'analyste américain, il existe trois types d'intérêts dont l'homme politique doit tenir compte:

1. les exigences de la communauté, c'est-à-dire les intérêts qui résultent de la valorisation par les hommes politiques des objectifs du passé;
2. les exigences des collaborateurs provisoires, c'est-à-dire les intérêts qui tiennent de la valorisation des objectifs du présent;
3. les exigences des ennemis ou des adversaires, c'est-à-dire les intérêts dont on fait abstraction au nom des objectifs futurs.

Par conséquent, dans le processus de la définition de l'intérêt, l'homme politique tient compte de toutes les exigences qui se rapportent à sa politique. Il peut prendre des décisions ou négliger certains intérêts, mais il ne peut pas ignorer les conséquences de cette négligence pour sa politique et, compte tenu des intérêts divers, l'homme politique forme les objectifs de sa politique étrangère (il transforme les intérêts de sa communauté dans des objectifs de la politique étrangère) [17].

Pour M.Wight les intérêts vitaux d'un Etat sont ce qu'il croit et non pas ce qu'un autre pouvoir dit qu'il devrait être. Il corrèle dans le système des relations internationales l'intérêt vital avec l'honneur. À son tour, l'idée d'honneur est étroitement liée à l'idée de prestige, qui est un des éléments importants de la po-

litique internationale. L'honneur est l'aura qui entoure les intérêts, mais le prestige est l'aura autour du pouvoir [28, p.105]. Contrairement à Wight, S.Brucan déclare que l'intérêt national comprend les désirs qui sont les stimuli fondamentaux de l'activité d'une nation dans la politique internationale, mais son contenu peut être trouvé plus facilement par l'étude des relations sociales et nationales qui ont généré ces désirs [2, p.133].

Les changements de la zone de l'URSS de la fin des années '90 ont contribué à l'évolution des points de vue sur l'intérêt national des États récemment apparus. Dans de telles conditions la notion d'„intérêt national” est définie non seulement par le contenu des valeurs, mais par le facteur du pragmatisme, de la capacité de l'Etat de se proposer et d'atteindre certains objectifs. À l'heure actuelle, on peut poursuivre dans la littérature de spécialité de nouvelles positions dans l'approche de l'intérêt national, celles au caractère national-conservateur et national-libéral. Pour les adeptes de la première position (Rogozin D.), „l'intérêt national” est identique avec „l'intérêt étatique”. Ceux-ci examinent l'Etat comme le principal facteur d'expression des intérêts nationaux. La position national-libérale se distingue par une stricte délimitation terminologique des catégories „intérêt national” et „intérêt étatique”. Les adeptes de cette tendance (Sorokin E.) optent pour une société civile qui devient sujet des intérêts nationaux, à laquelle il faudrait appartenir le droit concernant la formation et la formulation de ces intérêts [32].

La multitude de définitions, plus ou moins complètes, plus ou moins précises ou confuses nous permettent de faire les principales différences entre eux:

1. Dans certaines définitions les intérêts nationaux sont considérés comme l'objectif fondamental et le dernier déterminant qui guide les facteurs de décision politique d'un Etat, exclusivement dans la mise en œuvre de la politique étrangère. Les autres constatent et l'influence mutuelle ou déterminante entre les intérêts nationaux et la politique intérieure.

2. Les autres définitions abordent les intérêts nationaux comme des éléments distincts, mais les autres comme des parties composantes et constitutives d'un concept très généralisé de ces éléments qui sont les besoins les plus vitaux [25]. Ces interprétations, prises dans leur ensemble, bien que différentes, se complètent mutuellement, permettent de concevoir l'intérêt au sens large comme notion sociologique et politologique fondamentale.

À l'heure actuelle, le concept d'intérêt, y compris l'intérêt national, acquiert de nouvelles significations générées par les processus d'intégration et de désintégration qui ont lieu en Europe. Si dans les conditions de l'Europe occidentale ce concept est considéré un obstacle à l'intégration, alors à l'est de l'Europe il s'impose sur le premier plan, reflétant les tendances des Etats de consolider l'identité de l'intérêt, pour se retrouver soi-même en dépit des désintégrations [19, p.75]. Voilà pourquoi, à notre avis, un réel intérêt national et une politique

étrangère efficace sont possibles lorsque l'Etat et la société civile se complètent mutuellement.

Dans la littérature, le concept d'„intérêt national” est souvent abordé dans le cadre de la politique étrangère de l'Etat, en considérant que les Etats matérialisent leurs intérêts nationaux dans la politique étrangère.

Dans l'ouvrage „Politics Amond Notions”, H.Morgenthau souligne que la politique étrangère est déterminée par les intérêts nationaux, qui peuvent avoir un caractère objectif à cause de l'interaction avec la nature humaine et la situation géographique, les traditions historiques et socioculturelles du peuple [18]. Ainsi, la politique étrangère implique l'activité de l'État dans les affaires internationales ou l'activité de l'Etat sur l'arène internationale qui régit les relations avec d'autres sujets de l'activité de la politique étrangère: États, partis, organisations internationales et régionales [35]. La politique étrangère de l'Etat doit être comprise comme une catégorie concrète historique – elle n'existe pas en dehors de l'espace et du temps. L'essence du facteur de l'espace est celle que le monde extérieur est le monde matériel, qui occupe un certain espace, les caractéristiques duquel créent assez souvent les limites du comportement politique de l'Etat. Mais le facteur temporel est déterminé par le fait que la politique étrangère est l'activité de l'Etat dans une certaine période de temps. Elle a un caractère concret, se réalise comment il est possible dans le temps respectif et elle est déterminée du fait, que l'Etat, dans ce temps se propose les objectifs et les problèmes à résoudre.

Le concept de „politique étrangère” doit être regardé dans des coordonnées plus approfondies, pour examiner ses sources internes, les instruments et modèles de réalisation, car l'ensemble de ces composants peut changer au fil du temps et influencer considérablement sur le caractère de l'activité de l'État. Les sources internes peuvent être interprétées comme des ensembles idéo-politiques, socio-économiques, institutionnelles et bureaucratiques. Par l'ensemble des sources idéo-politiques, on comprend „le tableau du monde” et la place de l'Etat dans le cadre de celui-ci, incorporé dans la conscience sociale, dans l'acceptation des élites politiques, des chefs d'Etat, à la base duquel on forme les idées principales concernant la promotion de la politique étrangère. Les sources sociales bureaucratiques impliquent l'agrégation des intérêts matériels et économiques des individus et des groupes sociaux. Le dernier ensemble de sources externes suppose de pouvoir déterminé, différent pour les Etats en particulier, et de l'appareil de la mise en œuvre de la politique.

L'ensemble des instruments de la mise en œuvre de la politique étrangère par un Etat peut être assez large. À une extrémité du spectre se trouve l'utilisation de la force dirigée vers l'assurance des intérêts de l'État, y compris les méthodes de violence, à savoir l'utilisation de la force armée. D'autre part, à l'autre extrémité se trouve la diplomatie comprise comme un complexe d'instruments

et des méthodes non violentes pour assurer les intérêts de l'État. Autres formes traditionnelles de réalisation de la politique étrangère sont: l'initiation, la diminution ou la rupture des relations, l'ouverture des représentations de l'Etat dans les organisations internationales et régionales ou la participation en tant que membre, la réalisation et le maintien des contacts à différents niveaux avec les représentants des autres Etats, partis et mouvements avec lesquels l'Etat n'a pas de relations, mais il est intéressé à maintenir le dialogue concernant la résolution de problèmes [31]. En analysant les moyens par lesquels on réalise la politique étrangère de poursuivre certains objectifs, le chercheur V.Bors énumère les éléments suivants: politiques, économiques, militaires, informationnels.

Tout d'abord, aux moyens politiques le chercheur attribue la diplomatie comme activité officielle de l'Etat par le biais des institutions spécialisées, menée grâce à des mesures spéciales, des procédures, des méthodes, acceptées de la position du droit international et qui ont un statut juridique et constitutionnel. La diplomatie se réalise par des négociations, visites, conférences bilatérales et multilatérales, correspondances diplomatiques, participations aux travaux des organisations internationales. Par les moyens internationaux de la politique étrangère on suppose l'utilisation du potentiel économique de l'Etat pour atteindre ses objectifs. L'Etat qui a une économie forte et la capacité financière élevée, occupe une place importante sur la scène internationale. Même les pays qui en termes de territoire sont petits, ne disposent pas de ressources humaines et matérielles suffisantes, peuvent jouer un rôle important sur l'arène mondiale, s'ils ont une économie forte et compétitive, basée sur des technologies de pointe et sont en mesure d'étendre leurs réalisations au-delà des frontières. Les moyens économiques actifs sont l'embargo, le régime de la clause de la nation la plus favorisée, l'octroi des investissements, des crédits et des prêts ou le refus de les accorder. Par les moyens militaires de la politique étrangère le chercheur considère la force militaire de l'Etat - l'armée, la quantité et la qualité des armes, le moral des militaires, l'existence des bases militaires et des armes nucléaires. Les moyens militaires peuvent influencer directement et indirectement les relations avec d'autres Etats. Aux moyens indirects se réfère, selon le chercheur, la course des armements, y compris la production et l'essai de nouveaux types d'armes, des exercices et des manœuvres militaires, l'élaboration des méthodes efficaces d'application de la force.

Les moyens de propagande, dans la vision de V.Borș comprennent tout l'arsenal contemporain des médias, les méthodes de propagande qui sont utilisées pour renforcer l'autorité et l'image de l'Etat sur la scène internationale, contribuant ainsi à assurer la confiance des alliés et des partenaires potentiels. Grâce aux médias, on forme une image positive de l'Etat, ou à l'inverse d'insatisfaction concernant certains événements. Les moyens de propagande sont assez souvent utilisés pour la désinformation de l'opinion publique [29].

Les structures étatiques ont des organes spécialisés chargés dans la réalisation de l'activité politique et le contrôle sur cette activité: le ministère des affaires étrangères ou des relations étrangères, les départements ou les comités parlementaires dans la réalisation de la politique étrangère, les ambassades et les représentantes dans le cadre desquelles il y a des spécialistes dans des problèmes militaires, économiques (les représentants des chambres), des attachés culturels, scientifiques qui sont sous le contrôle des ambassades, ayant à la base des programmes, des missions officielles ou semi-officielles. La politique étrangère, par les objectifs proposés, par le choix des moyens et des méthodes de la mise en œuvre de ces objectifs reflète la situation intérieure de l'Etat. Elle s'axe sur les ressources dont elle dispose, du potentiel professionnel [1].

Cependant, la politique étrangère suppose également l'activité de l'Etat dans le système des relations internationales. Cette activité devient incontestablement importante. C'est ici qu'on rencontre les intérêts des Etats liés au problème du désarmement, de l'assurance de la sécurité de l'Etat, la prévention des catastrophes, la lutte contre le terrorisme et contre la criminalité. L'État réalise la défense de ses intérêts par le biais de l'activité politique qui est assez variée, et qui représente en soi un attribut nécessaire.

L'activité politique de l'Etat peut être comprise non seulement dans un sens étroit, limité, comme une activité dans un domaine ou l'autre. Toute activité sociale est l'activité orientée dans un but précis. Elle comprend non seulement les actions pratiques des sujets, mais elle détermine, développe les objectifs et le contenu de son activité.

Dans la littérature de spécialité ces côtés diffèrent et sont analysées séparément: 1. le processus de formation des objectifs et le contenu de l'activité politique; 2. comme processus de la mise en œuvre de la politique. Les directions et les objectifs de l'activité politique n'exigent pas une différenciation (dans ce cas-ci elles forment un tout entier) et ici l'activité politique des Etats est étudiée dans son ensemble. C'est à ce titre, qu'elle devient „agent” tant de l'interdépendance entre les relations politiques internes et socio-économiques, que du système des relations interétatiques [36, p.9].

Selon l'analyste politique roumain S.Brucan, l'activité politique étrangère constitue des réactions à une série d'incitations internes et externes, elle concerne les nations comme systèmes avec *input*, *output* ou *feedback* en constante interaction avec le milieu international.

Selon lui, les sources primaires de la politique étrangère sont incluses dans cinq ensembles variables: les bases naturelles-matérielles, la structure sociale et les forces sociales de conjoncture, le système étatique, la direction.

Le premier critère, celui des bases naturelles-matérielles inclut la dimension du territoire, le positionnement géographique et les forces de production. La structure sociale et les forces sociales comprennent les classes et les groupes

sociales, les relations principales entre elles, les nationalités et la nation, chacune avec sa conscience et son idéologie, avec les traditions culturelles et historiques, avec les impulsions psychiques et les humeurs qui les rendent travailler à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Les crises économiques et politiques, les coups d'Etat, les élections, les grèves massives, la violence à une grande échelle, les hostilités militaires et la guerre sont inclus dans les facteurs de conjoncture. Le système étatique comprend le mécanisme national de décision, l'appareil d'État et le gouvernement, à savoir les outils de leur pouvoir.

Toutes ces variables ont une dimension internationale qui se reflète nécessairement dans la manière dans laquelle les nations et leurs dirigeants voient le rôle du pays dans la politique mondiale. Étant donné la taille du territoire, la situation géographique et ses ressources, qui ont une valeur relative par rapport à d'autres pays, et arrivent au critère général de développement, qui doit être rapporté à son tour aux indices internationaux – toutes les variables de l'infrastructure acquièrent une valeur dans l'élaboration de la politique étrangère, si elles sont mesurées à l'échelle mondiale [2, p.141].

La politique étrangère d'un État a comme support le potentiel économique, démographique, militaire, technique, scientifique, culturel. L'emplacement géopolitique de l'État tout au long de l'évolution historique a dominé dans le choix par l'État des partenaires et le développement des relations avec ses adversaires. Les conditions de l'espace géographique sont considérées comme des causes de bases, dont la présence implique une certaine orientation politique de l'État.

La corrélation étroite espace géographique - politique, sous l'empire du principe de la causalité, permet dans la conception des chercheurs la possibilité de certaines généralisations, la formulation des lois et des principes d'un caractère universel, pour aider les fondements théoriques de la géopolitique [7].

De nos jours, de plus en plus on pose le problème concernant la corrélation de type triadique: processus intégrationniste - intérêt national - politique étrangère. Pour une meilleure compréhension de la nature de ce rapport, il est nécessaire, premièrement, de déterminer la corrélation entre les concepts de „processus intégrationniste” et „politique étrangère”. Le contenu de ces concepts ne reste pas inchangé parce que la situation mondiale est en constante évolution. Si au début du XX-ième siècle dans le monde il y avait 52 États indépendants, alors au milieu du XX-ième siècle leur nombre a atteint 82, et actuellement leur nombre a dépassé 200. Tous ces États et les peuples coopèrent entre eux dans les plus diverses sphères de l'activité politique, économique et sociale. Mais maintenant, la communauté internationale est formée non seulement des États indépendants, mais aussi de diverses unions économiques, commerciales, militaires – des blocs et des structures qui se sont formés ayant à la base des activités bilatérales ou multilatérales. Il devient de plus en plus évident que les tendances

d'intégration ne se limitent pas à l'Europe Occidentale, mais elles se développent activement sur autres continents.

Ainsi, sur le continent américain on peut énumérer le Marché Commun de l'Amérique Centrale (MCCA); la Communauté des Caraïbes (CARICOM); le Marché Commun du Sud (MERCOSUR). Un intérêt profond pour les processus d'intégration est observé sur le continent africain – l'Union du Maghreb Arabe (UMA); la Communauté Economique des États d'Afrique (CESAC). Les Etats de l'Asie du Sud-est (ASEAN) ont plus d'un quart d'activité. Au Moyen-Orient il y a le Conseil de Coopération du Golfe (CCG); l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) [4]. Les tendances actuelles d'intégration sont devenues un point attracteur de la civilisation contemporaine, qui est non seulement un aspect de l'existence humaine, mais aussi une nouvelle forme de coopération. Celles-ci, à leur tour, ont une influence sur la création, le fonctionnement, le développement de certaines unions qui existent grâce à l'activité des acteurs politiques. L'Union ou le „tout” déjà formé, représente le milieu dans lequel les États réalisent leur coopération et résolvent les problèmes qui en découlent non seulement du sort des Etats, en particulier, mais souvent de toute la communauté. C'est la zone où tous les sujets du droit international réalisent leur politique étrangère. Dans la littérature d'analyse politique, la politique étrangère implique une activité sur l'arène internationale.

Mais comme l'activité politique est souvent influencée par la zone où se réalise la politique étrangère des Etats, elle devient un moyen de la mise en œuvre de l'intérêt national. Selon H.Morgenthau le but de la politique étrangère est déterminé par l'intérêt national. L'intérêt national, à son tour, est considéré comme faisant partie des processus d'intégration, de la mise en œuvre dont dépend en grande partie la coopération des États.

Donc, de ce qui précède, nous pouvons conclure qu'entre les notions „processus d'intégration” et „intérêt national”, „politique étrangère” il y a un rapport de complémentarité, chaque notion se complétant l'une l'autre. Aucun processus d'intégration ne peut être réalisé sans l'implication des Etats, qui, respectivement, disposent d'un certain intérêt, qui est réalisé par la politique étrangère.

Bibliografie

1. Borș V. Politica externă și relațiile internaționale. / Analele Științifice ale Universității de Stat din Moldova - Seria „Sociumanistică”. - Chișinău: CEP, USM, 2004. p.58-59.
2. Brucan S. Dialectica politicii mondiale. – București: ”Nemira”, 1997.
3. DEX. Dicționarul Explicativ al limbii române. - București: Academia română. Institutul de lingvistică „Iorgu Iordan”, 1996, Ediția II, „Univers enciclopedic.

4. Defarges Ph. Organizațiile internaționale contemporane. – Iași: Institutul European, 1998.
5. Dobrescu M. Integrarea economică.- București: Ed. Academiei Române, 1996.
6. Dobrotă N. Dicționar de economie. - București: Ed. Economică, 1999.
7. Emami E., Buzatu G., Cucu V. Geopolitica. – Iași: „Glasul Bucovinei”, 1994.
8. Encyclopedia Universal Sopena. Dictionario ilustrado de la lengua espanola. - Barcelona: „RAMON SOPENA”, S.A., 1995.
9. Gorceac S., Dumitraș T., Rusandu I. Conceptul „interes național” în geopolitică. // Economica. Supliment. – Chișinău: Ed. Academiei de Studii Economice, 1997.
10. GRAN LAROUSSE en V VOLUMES. - Paris: Ed. „LAROUSSE”, T.III, 1994.
11. Gudîm A. Republica Moldova și Uniunea Europeană ca parteneri. Proiectul „Implementarea Acordului de Parteneriat și Cooperare RM – UE”. – Chișinău: Centrul de Investigații Strategice și Reforme, 2002.
12. Guțu G. Dicționar latin-român. - București: Editura Științifică și Enciclopedică, 1983.
13. Juc V., Spinei T., Stan V., Andrieș V. Interesul național al Republicii Moldova. // MOLDOSCOPIE (Probleme de analiză politică), nr.XIII, Chișinău, 2000, p.71-86.
14. Hoffman S. Janus și Minerva. Eseuri asupra teoriei și practicii politicii internaționale. - Chișinău: Știința, 1999.
15. Ignat I. Uniunea Economică și Monetară Europeană. – Iași: ”Simposion”, 1994.
16. Klippi I. Evoluția cadrului politic al problemei integrării europene. // Moldova și integrarea europeană. Institutul de Politici Publice. - Chișinău: Prut Internațional, 2001.
17. Modelsky G.A. Theory of Foreign Policy – London: 1962.
18. Morgenthau H. Politics Among Nations. The Struggle for Power and Peace - New-York: 1955.
19. Pîntea I. Identitatea pericolelor, existente și probabile pentru interesele naționale de bază ale Moldovei. – Chișinău: Institutul de Politici Publice, 2001.
20. Prohnițchi E., Prohnițchi V. Analiza perspectivelor de integrare a Moldovei în Uniunea Europeană - Chișinău: 2003, <http://www.ipp.md/publications/studiul%20final~Prohnițchi.doc>
21. Rosenau I. The Scientific Study of Foreign Policy. - New-York: 1971.
22. Rosenau J. Turbulență în politica mondială. – București: Editura Academiei Române, 1994.

23. Saca V. Evoluția conceptului de interes național în condițiile globalizării. // Interacțiuni în contextul globalizării. Materialele conferinței științifice integraționale din 20-21 noiembrie 2004. – Iași: „PAN EUROPE”, 2005.
24. Saca V. Interese politice și relații politice. Dimensiuni tranzitorii. – Chișinău: CE USM, 2001.
25. Stratulat D., Burian A. Unele aspecte privind procesele de integrare europeană. // Legea și viața, nr.9, 2005
26. Tămaș S. Dicționar politic. Instituțiile democrației și cultură civică. – București: Ed. Academiei Române, 1993.
27. Webster's Encyclopedie Unabridged Dictionary of the English Language. - New-York: New revises edition „GRME RCU books”, 1989.
28. Wight M. Politica de putere - Chișinău: „ARC”, 1988.
29. Буриан А. Теория международных отношений. Курс лекций. Внешняя политика и международные отношения. - Кишинёв: Т.2, 2003.
30. Бурляй Я. Интеграционные процессы в западном полушарии. // Международная Жизнь, #8, 2002.
31. Введение в теорию международных отношений. Учебное пособие. / отв. ред. А.С.Манькин. – Москва, Изд-во МГУ, 2000.
32. Етингер И. Государственные, национальные и классовые интересы во внешней политике и международных отношениях. // Международная Экономика и Международные Отношения, Nr.2, 1995.
33. Межуев Б. Понятие «национальный интерес» в российской общественно-политической мысли. // ПОЛИС, №1,1997.
34. Митрохин С. Национальный интерес как теоретическая проблема. // ПОЛИС Nr.1, 1997.
35. Политическая энциклопедия. Под ред. Семичкин Г.Ю. - Москва: Изд. «Мысль», том II, 2000.
36. Поздняков С. Внешнеполитическая деятельность и международные отношения. – Москва: Наука, 1986.
37. Соловьев М.Д. Приоритет общечеловеческих интересов в современных международных отношениях. - Санкт-Петербург: Знание, 1991.
38. Шишков Ю. Интеграция и дезинтеграция: корректировка концепции. // Мировая Экономика и Международные Отношения, №10,1993.

30.11.2017